

République Française
Arrondissement de NEUFCHATEAU
Département des Vosges
COMMUNE DE DARNEY
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 18 décembre 2020

Etaient présents : M. Yves DESVERNES - M. Jean Marc BOUSCHBACHER - M. Thibault HEINTZ - Mme Thérèse LALOGÉ - Mme Agnès JEANMICHEL – Mme Nicole DELAVILLE - M. Patrick ALBERTOLI - Mme Petra LAURAIN

Excusés :

Mme Sylvie PALUMBO pouvoir à Mme Agnès JEANMICHEL
M. Régis BELGERI pouvoir à M. Jean Marc BOUSCHBACHER
M. Pascal FERRARD pouvoir à M. Yves DESVERNES
Mme Coralie THOUVENOT pouvoir à M. Thibault HEINTZ

Absents :

M. Anthony SCHIARATURA
Mme Yasmine AKSU
M. Christophe DEMARQUE

Date de la convocation : 11 décembre 2020

ORDRE DU JOUR :

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du dernier procès-verbal

- 1 - Attribution d'affouages
 - 2 - SMIC : avis sur demandes d'adhésions
 - 3 - Subventions : voyages scolaires (*collège*)
 - 4 - Admissions en non valeur : sur budgets Commune, Eau - Assainissement
 - 5 - Vote de crédits
 - 6 - Assurance statutaire
- Informations et questions diverses

Début du conseil : 18 h 00

Monsieur le Maire demande de modifier l'ordre du jour en ajoutant le point suivant :

7 – bilan travaux au château (avenants)

DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

En vertu de l'article L 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T), le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

Mme Nicole DELAVILLE est désignée secrétaire de séance.

APPROBATION DU DERNIER PROCÈS VERBAL

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance du 27 novembre 2020 Monsieur le Maire demande si les conseillers ont des remarques particulières à formuler.

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

1 – ATTRIBUTION D'AFFOUAGES (*délibération n° 2020.12.18/01*)

Monsieur le Maire signale que les inscriptions pour la campagne d'affouages 2021 sont ouvertes et qu'à l'heure actuelle il n'y a que deux inscrits.

Monsieur Kontor, agent de l'ONF, signale qu'il y a un gros stock de bois à façonner dans la forêt communale.

Les inscriptions se terminant le 24 décembre, le conseil serait favorable à étendre l'ouverture aux habitants des communes avoisinantes dans le cas où il n'y aurait que peu de candidats à la date buttoir.

Le délai d'exploitation est proposé au 30 avril 2021 et le débardage avant le 15 août 2021.

La taxe d'affouage serait de 8 € le stère.

A l'unanimité, le conseil, accepte ses propositions.

2 - SMIC : avis sur demandes d'adhésions (délibération n° 2020.12.18.02)

Monsieur le Maire indique que :

- la commune de VILLOUXEL (Canton de Neufchâteau) ;
 - le Syndicat Intercommunal du Breuil (Canton de Mirecourt) ;
 - le Syndicat scolaire de BOCQUEGNEY GORHEY HENNECOURT (canton de Dompierre) ;
 - le Syndicat des Sources de Stéaumont (canton de Bruyères),
- ont demandé leur adhésion au Syndicat Mixte pour l'Informatisation communale.

C'est à l'unanimité que le conseil donne son accord à l'adhésion des collectivités ci-dessus désignées.

3 – SUBVENTIONS : voyage scolaire (collège) (délibération n° 2020.12./18/03)

Comme le voyage pédagogique en Espagne prévu en 2020 avait été annulé, le Collège nous informe qu'il se déroulera du 16 au 22 mai 2021.

Trois élèves darnéens de 4ème étant inscrits, il y a donc lieu de fixer la participation de la commune soit 50,00 € à chacun.

Les Conseillers, à l'unanimité, accordent cette subvention.

4 – ADMISSIONS EN NON VALEUR

➤ budget eau et assainissement (délibération n° 2020.12.18/04)

Par courrier en date du 02 décembre 2020, monsieur Sébastien DOUILLET, comptable du Trésor, informe la Commune qu'il a comptabilisé l'admission en non valeur, décision prise par délibération n° 2020-09-25/3 en date du 25 septembre.

Cependant au moment de la première demande, un échéancier était en cours et un prélèvement de 50,00 € a été rejeté par la banque après l'admission en non valeur initiale.

Il convient donc de prononcer une admission en non-valeur complémentaire de 50.00 € ; sur le budget eau : 26,94 € et sur le budget assainissement : 23,06 €.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité, accepte l'admission en non valeur complémentaire.

➤ Budget commune (délibération n° 2020.12.18/04.01)

Suite à la décision du Tribunal de Commerce de TOURS en date du 09 juin 2020, prononçant un jugement de clôture pour insuffisance d'actif de la Société OUTIROR, il convient donc de prononcer une admission en non-valeur "créance éteinte" au compte 6542 de 150,00 €.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité accepte l'admission en non valeur.

5 – VOTE DE CRÉDITS (délibération n° 2020.12.18/05 – délibération n° 2020.12.18/05.01)

18 h 40 : Monsieur Christophe DEMARQUE rejoint le Conseil

BUDGET ASSAINISSEMENT – RECTIFICATION BUDGET PRIMITIF

A la suite d'une erreur, la DEMOLITION DE L'ANCIENNE STATION D'ÉPURATION a été saisie sans son numéro d'opération.

Il est nécessaire de préciser ce numéro, soit opération 34 au compte 2315 pour 100 000,00 €.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité accepte cette rectification.

BUDGET COMMUNE - RECTIFICATION BUDGET PRIMITIF

Lors de la saisie du budget primitif trois sommes ont été inscrites en opérations d'ordre, charges à transférer. Or, il s'agit d'opérations réelles :

Compte 2313 opération 411 : Travaux Eglise pour 76 580,00 €

Compte 2128 opération 450 : Clôture Centre de la Préhistoire pour 2 010,00 €

Compte 2031 : Etude de Restauration Anciens Abattoirs pour 6 816,00 €

Il y a lieu de rectifier la saisie du budget, comme indiqué ci-dessus. Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ces rectifications

6 – ASSURANCE STATUTAIRE (délibération n° 2020.12.18/06)

Monsieur le Maire indique que le Centre de Gestion a négocié un contrat groupe d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à la charge des communes lors des congés de maladie des agents titulaires et contractuels, ce qui a permis d'obtenir des tarifs nettement inférieurs au contrat souscrit auprès de notre assureur, avec en plus un remboursement des charges patronales à 100 % au lieu de 51 %.

Après consultation du comparatif distribué à chacun, le Conseil, à l'unanimité, accepte ce nouveau contrat et décide d'opter pour une franchise de 30 jours de carence.

7 – BILAN : travaux au château (avenants) (délibération n° 2020.12.18/07)

Monsieur DESVERNES fait l'état des plus values et des moins values sur les travaux réalisés sur les différents lots du projet de réhabilitation du château soit une différence de + 3.307,96 €.

Les Conseillers acceptent cette proposition à l'unanimité.

Monsieur DESVERNES précise, que Messieurs les Conservateurs Tchèque et Slovaque sont venus jeudi 17 afin de présenter leur première idée d'aménagement du musée tel qu'ils le conçoivent puis, ils se sont rendus au château afin de visualiser les travaux réalisés.

Informations et questions diverses

- une carte de vœux va être distribuée dans chaque foyer car avec la crise sanitaire il n'est pas possible d'envisager la cérémonie annuelle des vœux du Maire ;

- un dépliant recto-verso indiquant les décisions et faits marquants 2020 de la COM COM des Vosges Côté Sud Ouest est remis à chacun ;

- Monsieur Pascal FERRARD, Conseiller, absent, nous demande de réfléchir sur l'acquisition des nichoirs à mésange concernant la lutte contre les chenilles processionnaires ;
- Un conteneur à papier a été déposé Chemin des Écoliers ; une prime sera attribuée à la coopérative scolaire à chaque changement de container ;
- l'INSEE nous informe de la population légale de la commune soit à compter du 1^{er} janvier 2021 : 1131 habitants ;
- remerciements de l'ESF pour la collecte du 27 novembre, 55 donateurs dont 2 nouveaux ;
- le projet de labellisation « Forêt d'Exception » pour les massifs forestiers domaniaux et communaux de Darney - la Voge les Bains préparé par l'O.N.F. est reconnu éligible au label par le Comité National d'Orientation ;
- la commune est inscrite sur la liste des communes participantes au titre des travaux d'intérêt général pour un poste de travail par le Tribunal Judiciaire d'Epinal ;
- bonne nouvelle : Mme COLUMEAU-DALSTEIN, psychologue, va tenir des permanences à la maison de Santé ;
- remerciements à Monsieur Thibault Heintz, conseiller municipal, pour le travail "de fourmi" effectué sur le réseau de l'éclairage public (recensement de chaque poste avec élaboration de fiches, détaillées, classeur, vérification de la puissance nécessaire avec Enedis, etc..). On attend les dernières factures pour dresser le bilan de l'extinction de l'éclairage la nuit ;
- Compte rendu de l'AG d'Actisov : nouveau président élu ;
- prêt à l'EHPAD de guirlandes électriques qui ne sont plus utilisées ;
- la radar de la rue de la gare a été déplacé ;
- proposition d'achat d'une cellule à la Barbeline ;
- le remplacement de la porte à la MPT prévu mi-janvier ;
- livraison prochaine du véhicule pour le service des eaux ;
- devis pour le remplacement du grillage au stade (côté Mr Perrin).

Dates

- mercredi 6 janvier 9 h en mairie : présentation d'une vidéo avec Mr Voilquin ;
- vendredi 8 janvier : réunion travaux château ;
- mercredi 13 janvier : visite de la ville par Monsieur le Sous-Préfet à 14 h 30 ;
- mercredi 13 janvier 14 h : visite au groupe scolaire pour le classement éventuel du fronton de l'école par la DRAC ;
- vendredi 22 janvier 19 h30 : réunion commerçants et sous-préfet commune dans le cadre de la revitalisation à la salle des fêtes ;
- jeudi 28 janvier : Copil à la salle des fêtes ;
- vendredi 29 janvier : conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 h

Darney, le 18 décembre 2020

Le Maire
Y. DESVERNES

